



©Julien Domec

Accompagnant Éducatif Et Social

UNE FORMATION
EN ALTERNANCE
SUR 18 MOIS



Année 2023-2024



©Christoven De Almeida

Devenir accompagnant éducatif et social (AES) avec une formation en alternance

« C'est un super métier : tu aides les gens à combler certains manques et tu reçois tellement en retour : le sourire, la joie, l'amitié. C'est un métier très enrichissant, et on en apprend tous les jours. »

Cherif, ancien stagiaire

promo 2016-17

Le métier d'AES en bref

L'accompagnant éducatif et social (AES) a pour mission **d'aider des personnes à compenser, dans leur quotidien, les conséquences d'un manque d'autonomie liées à l'âge, à la maladie ou au handicap**. L'AES peut contribuer aussi à rendre une personne actrice de son projet de vie lorsqu'elle traverse une situation de vulnérabilité.

L'AES doit pouvoir maîtriser dans chaque acte de la vie quotidienne :

- **les gestes de soin** en accompagnant et aidant les personnes handicapées ou âgées ;
- **les principes d'éducation** en aidant la personne à développer ses capacités, à maintenir une vie sociale et en participant à la mise en place et au suivi de son projet personnalisé ;
- **les techniques d'animation** d'activités, de temps en groupe du quotidien, comme les repas par exemple ;
- **le positionnement professionnel** visant à se situer dans une équipe et à appréhender un projet institutionnel.

La formation en bref

Le centre de formation de L'Arche prépare au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES). La formation s'adresse à des personnes en cours d'emploi exerçant effectivement la fonction d'AES. Elle est organisée en alternance entre l'école et l'employeur, sur une amplitude de 18 mois.

Prochaine session de formation : de janvier 2023 à mai 2024.

Diplôme obtenu

Le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) fusionne les diplômes d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et d'aide médico-psychologique (DEAMP).

Organisation de la formation

La formation comporte :

- **14 semaines d'enseignement théorique,**
- **un stage d'1 mois** (140 h) auprès d'un autre public.

Intervenants

Des intervenants professionnels assurent les cours réguliers et les analyses de la pratique et des personnes qualifiées interviennent occasionnellement : médecins, directeurs d'établissement, éducateurs spécialisés, psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, kinés, orthophonistes, formateurs, parents, personnes en situation de handicap.

Débouchés

À l'issue de sa formation, l'AES peut travailler dans tous les secteurs de **l'accompagnement des personnes dépendantes** (en institution, à domicile ou en accompagnement scolaire). En outre, le diplôme du DEAES permet une **passerelle vers le diplôme d'aide-soignant**, un bloc de compétence étant commun à ces deux diplômes.

Coût

Le coût de la formation est de 11 627 € (épreuve de sélection, frais de scolarité, frais pédagogiques, frais d'hébergement et de restauration). Il est pris en charge par l'employeur ou le cas échéant financé en partie par le compte personnel de formation (CPF) du stagiaire.

Présentation au diplôme

Pour pouvoir être présenté au diplôme d'AES, chaque candidat doit prouver qu'il est titulaire d'une **attestation de formation aux gestes de soins et d'urgence de niveau 2** (AFGSU2) de moins de 5 ans.

Il convient donc qu'il s'inscrive au plus vite à cette formation de 21h dans un organisme de formation proche de chez lui, pour obtenir l'attestation avant la date de présentation au diplôme.

LES + DE la formation

La vie du groupe sert au stagiaire de lieu d'**expérimentation du travail et de cohésion d'équipe.**

La pédagogie adoptée favorise les **échanges entre les participants et le positionnement personnel.**

Des ateliers (théâtre, équitation, etc.) permettent **l'approfondissement de la connaissance de soi.**



TÉMOIGNAGE

« Les intervenants de la formation étaient vraiment de qualité, à l'écoute, avec une vraie expérience du terrain. On a pris du temps sur plein de sujets. On vivait quelque chose dans la formation. »

Thomas, ancien stagiaire
promo 2016-17

Objectifs de la formation

- **Acquérir des connaissances nouvelles** dans le domaine médico-psychologique, tant au niveau théorique que pratique ;
- **Mieux comprendre les besoins de la personne** prise en charge, être davantage à son écoute ;
- **Rendre la personne accueillie actrice de sa vie** en ajustant l'accompagnement qui lui est offert ;
- **Analyser et dépasser les difficultés** rencontrées dans la pratique et valoriser les temps clés du quotidien ;
- **Situer sa mission** dans le cadre institutionnel et pluridisciplinaire qui est le sien.

Pédagogie et valeurs du centre de formation

Le centre de formation de L'Arche développe depuis 40 ans un enseignement qui cherche l'épanouissement et la professionnalisation de chaque stagiaire : les formations de L'Arche visent à éveiller son intelligence, à aiguiser son discernement et à ouvrir son cœur.

L'Arche est une fédération internationale qui regroupe, en France, 38 associations accueillant des personnes avec un handicap mental. La fédération a pour mission de fournir les moyens pédagogiques appropriés de formation, de perfectionnement et d'information des salariés des associations membres.

Les stagiaires externes bénéficient ainsi de l'expérience terrain de L'Arche ; dans le même temps, ils contribuent à enrichir la formation par leurs propres expériences.

Il en découle ces principes pédagogiques :

- **Un effectif à taille humaine** (25 stagiaires) qui permet de porter une attention à chaque personne, à ses attentes et ses projets.
- **Le respect de la personne accompagnée dans sa globalité** : l'approche pluridisciplinaire (médicale, psychologique, sociale, personnelle) permet au stagiaire de revisiter sa pratique et de se mettre en mouvement.
- **L'approfondissement de la connaissance de soi**, de ses émotions, afin de ne pas enfermer la personne dépendante dans son propre désir de la voir progresser, d'apprendre à respecter le projet de vie de la personne accompagnée.



© L'Arche à Trosly

TÉMOIGNAGE

« Le centre de formation de L'Arche nous a pris chacun 'là où nous en étions' : nous avons tous plus de 20 ans, et arrivions avec des compétences acquises. C'est important de revoir les bases, bien sûr, mais au centre de formation de L'Arche on est allés beaucoup plus loin.

Le fait que l'on soit avec des stagiaires venant d'autres structures permet de voir ce qui se fait ailleurs. Cela nous aide à nous remettre en question sur nos pratiques. J'ai vu que l'on pouvait faire les choses différemment, et que ça marche ! »

Thomas, ancien stagiaire, promo 2016-17

Contenu de la formation

Cinq domaines de formation (DF) sont approfondis :

- DF1 : accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne ;
- DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité ;
- DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne ;
- DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention ;
- DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

Ces domaines sont expérimentés sous des formes diverses :

- Théâtre ;
- Médiation par le cheval ;
- Relecture de la pratique ;
- Travail en atelier ;
- Rencontres avec des professionnels aux approches complémentaires : médicales, psychologiques, éducatives, juridiques ;
- Rencontres thématiques : personnes en situation de handicap, familles, professionnels ;
- Ciné-débat ;
- Visites d'établissements ;
- Suivi individualisé

Zoom sur...

Le théâtre

Parce que l'AES travaille avec son corps, ses émotions et avec sa voix, il nous a semblé important de doter la formation d'un outil pour développer la capacité à poser son corps, ses émotions et sa voix dans la relation de manière juste. Le théâtre est un excellent moyen pour développer cette capacité et chaque semaine commence donc par une séance de théâtre qui aboutit à la fin du parcours à la représentation d'un spectacle.

Le travail personnel

Un travail personnel est demandé aux stagiaires entre les semaines de formation :

- Tenue d'un journal professionnel. Ce journal permet d'apprendre à relire ce qui se passe au jour le jour

et à prendre du recul sur ses émotions et ressentis ;

- Travail de rédaction des documents demandés aux épreuves de certification : dossiers autour du projet personnalisé et d'un projet d'animation ;
- Cinq rapports de lecture (des livres et des articles sont mis à la disposition des stagiaires).

Pour cela, l'établissement employeur accordera au stagiaire 8 heures de travail par mois. Le reste du temps nécessaire à la réalisation des travaux sera pris sur le temps personnel.

Le stage de 140 heures

Au cours de sa formation, le stagiaire effectue un stage d'immersion d'un mois auprès d'un public nouveau dans un

établissement médico-social autre que l'établissement employeur. Ce stage a pour objectif de permettre au stagiaire d'expérimenter une nouvelle situation de travail en tant qu'AES. En fin de stage, il est évalué par l'équipe de l'établissement qui l'accueille.

L'accompagnement individuel

Chaque stagiaire se voit attribuer un référent parmi l'équipe d'animation de la formation. Une rencontre de ce référent a lieu à chaque session pour faire le point sur le suivi des cours, la recherche de stages, l'avancée dans les travaux...

L'environnement numérique de travail

Pour faciliter le travail entre chaque session de formation, un site internet est dédié à la formation. Il comporte :

- Une page d'accueil avec toutes les informations sur la prochaine semaine de formation
- Une prise de notes des cours
- Une bibliothèque d'articles sur les sujets de la formation
- Un forum et un chat
- L'agenda de la formation

La semaine « Communiquer, observer »

Une semaine un peu particulière est organisée à Vézelay, en Bourgogne. L'objectif de cette semaine est d'ancrer plus fermement la démarche de professionnalisation de chacun avec le projet de L'Arche. Ainsi, la communication prend tout son sens quand elle s'articule à la communion avec l'autre, l'observation va de pair avec la contemplation, l'écoute avec l'accueil de l'autre...

Calendrier de la formation

De janvier 2023 à mai 2024

- **Formule résidentielle** : hébergement sur le lieu de formation en pension complète.
- **Semaines de 39 h** : du lundi à 10 h au vendredi à 16 h 30, trois soirées de travail.
- **Lieu de formation** : Massabielle - 1 rue Auguste Rey 95390 Saint-Prix (ou autre si précisé)

	Dates	Lieu	Thème de la semaine de formation
	21 novembre 2022	à distance	Épreuve de sélection
1	23-27 janvier 2023	La Ferme de Trosly (60350)	Accompagner
2	20-24 février 2023	Saint-Prix (95390)	Développement de l'enfant
3	20-24 mars 2023	Saint-Prix (95390)	Accompagner la vie sociale
4	24-28 avril 2023	Vézelay (89450)	Communiquer, observer
5	22-26 mai 2023	La Ferme de Trosly (60350)	Projet d'animation dans un EMS
6	12-16 juin 2023	Saint-Prix (95390)	Être adulte et différent
7	18-22 septembre 2023	Saint-Prix (95390)	Équipe et projet personnalisé
8	16-20 octobre 2023	Autrêches (60350)	Équi-théâtre
9	13-17 novembre 2023	Saint-Prix (95390)	Cadre éthique et juridique
10	11-15 décembre 2023	Saint-Prix (95390)	Vieillesse
11	22-26 janvier 2024	Saint-Prix (95390)	Maladies psychiques et autonomie
12	19-23 février 2024	Issy-les-M ^x (92130)	Atteinte cérébrale et déficiences sensorielles
13	18-22 mars 2024	Saint-Prix (95390)	Accompagnement spécifique
14	22-26 avril 2024	La Ferme de Trosly (60350)	Posture professionnelle
	Mai 2024	Paris	Épreuve écrite

Évaluation continue et certification

Une évaluation continue des connaissances est pratiquée chaque semaine par des examens blancs. Le livret de formation, conforme au livret national fourni par le Ministère chargé des affaires sociales, permet de baliser le parcours et de suivre la progression du stagiaire en le rendant acteur de sa formation.

Les épreuves de certification du diplôme d'Etat d'AES consistent en 4 épreuves orales et 2 épreuves écrites, réparties sur le cursus de la formation.

S'inscrire au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social avec L'Arche en France



©Etodie Perriot

Conditions d'éligibilité

- Être en cours d'emploi d'accompagnant éducatif et social ;
- Ne pas présenter d'éventuelles incompatibilités avec l'exercice de cette profession ;
- Fournir un dossier complet ;
- Être en accord avec le projet pédagogique du centre de formation de L'Arche en France.

La promotion étant de 25 personnes, les candidats non admis faute de place seront prioritaires lors de la promotion suivante.

Pour toute demande d'information,
formations@arche-france.org
Tél. : 01 45 32 35 35

ÉTAPES D'ADMISSION

La sélection se fait sur dossier et entretien

1 • Inscription

Dès maintenant

Contactez Marie-Madeleine Estrangin
et demandez votre dossier d'admission :
formations@arche-france.org

2 • Dossier d'admission

Date limite : 15 octobre 2022

Renvoyer votre dossier complété en version
numérique (ne pas imprimer)

par mail à l'adresse : formations@arche-france.org

3 • Sélection

21 novembre 2022

L'épreuve de sélection consiste en l'étude du
dossier d'inscription et, hors dispense précisée
dans le dossier d'inscription, en un entretien de 30
minutes, à distance.

« JE t'apprends
à m'aider. »

Parole d'une personne
ayant un handicap mental
accueillie à L'Arche

